

# REALITES

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Le Conseil d'administration de REALITES annonce les modalités de l'attribution gratuite d'actions**

***Saint-Herblain, le 12 septembre 2023, 17h45. En vertu de la délégation de compétence qui lui a été conférée par l'Assemblée générale mixte du 29 juin 2023, le Conseil d'administration de REALITES a décidé, ce jour, des termes et conditions de l'attribution gratuite d'actions au profit de l'ensemble des actionnaires de la société.***

Comme précisé le 11 juillet 2023, l'attribution d'actions gratuites annoncée dans le communiqué du 25 mai dernier, initialement prévue avant l'été, sera bien réalisée le 29 septembre 2023. En effet, une première proposition d'attribution gratuite d'actions au bénéfice des actionnaires a été décidée par le Conseil d'Administration par une délibération du 25 mai 2023 avec délégation au Président pour mise en œuvre avant le 31 juillet 2023. La conjoncture actuelle a nécessité de décaler la mise en œuvre de cette mesure, amenant le Conseil d'Administration à se prononcer aujourd'hui sur cette dernière.

Pour ce faire, REALITES va réaliser une augmentation de capital par incorporation des réserves avec l'émission de 435 454 nouvelles actions, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 6,53 € chacune. Elles seront attribuées gratuitement aux actionnaires, à raison d'une action nouvelle pour 10 actions anciennes détenues à la date d'arrêt des positions (soit le 27 septembre 2023 après clôture).

À la suite de cette opération, le capital de la société s'élèvera à 31 278 654,29 euros et sera divisé en 4 789 993 actions d'une valeur nominale de 6,53 € chacune, par incorporation au capital de la somme de 2 843 514,62 euros prélevée sur le compte « Autres Réserves ».

Le calendrier du déroulement de l'attribution gratuite d'actions sera le suivant :

- Date d'arrêt des positions : 27 septembre 2023
- Date de détachement du droit d'attribution : 28 septembre 2023
- Date de livraison des actions attribuées gratuitement : 29 septembre 2023

Les actions nouvelles porteront jouissance des mêmes droits que les actions anciennes à compter de leur date d'inscription aux comptes des actionnaires.

Conformément à la délégation, les droits formant rompus ne seront ni négociables, ni cessibles et les actions correspondantes seront vendues. Les droits formant les rompus feront ainsi l'objet d'un règlement en espèces. A cette fin, les actions nouvelles correspondant à l'ensemble des rompus seront cédées sur le marché Euronext Growth à Paris.

Les sommes provenant de la vente de ces actions correspondant aux rompus seront allouées aux titulaires des droits au plus tard 30 jours après la date d'inscription à leur compte du nombre entier d'actions attribuées.

Les opérations seront centralisées par la Société Générale Securities Services (SGSS) 29 boulevard Haussmann Paris (75009).

*« Par l'attribution de ces actions gratuites, une première pour REALITES, le Groupe remercie l'ensemble de ses actionnaires pour leur solide et fidèle engagement à ses côtés. Face à la conjoncture actuelle et aux défis qu'elle représente, toutes nos équipes sont plus que jamais mobilisées pour s'adapter et réussir à 360° », déclare Yoann Choin-Joubert, Président Directeur Général du groupe REALITES.*

Prochain communiqué : résultats semestriels le 13 septembre 2023 après bourse.

# REALITES

## À propos de REALITES

Fondé en 2003 par Yoann CHOIN-JOUBERT, son PDG, REALITES est un développeur territorial qui construit avec et pour les villes et les métropoles de nouvelles solutions porteuses de sens, créatrices de valeurs, d'attractivité et de développement économique. Grâce à son double positionnement en Maîtrise d'ouvrage (construction de logements, habitats gérés, commerces, bureaux, locaux d'activités...) et en Maîtrise d'usage (services en hospitalité, santé, entertainment), REALITES crée des projets qui anticipent les besoins des villes et des quartiers.

Le Groupe est également engagé dans une profonde mutation des process de construction avec Mayers, sa filiale spécialisée dans la construction bas carbone et notamment le hors site, qui rassemble les expertises techniques et industrielles du Groupe afin de concevoir des projets répondant aux enjeux de la construction d'avenir.

Premier maître d'ouvrage entreprise à mission en France, REALITES confirme officiellement son engagement de concilier but lucratif & intérêt collectif, avec l'appui d'un Comité de mission composé d'experts reconnus.

Fort de plus de 1 100 collaborateurs et d'une ambitieuse stratégie de développement en France et à l'international (Maroc, Sénégal, Portugal), REALITES affiche en 2022 une hausse de 27% de son chiffre d'affaires à 364 M€.

REALITES est coté sur Euronext Growth Paris depuis 2014 et son titre est éligible au PEA PME (code Isin : FR0011858190, Mnémo : ALREA). REALITES est éligible comme support de réinvestissement dans le cadre d'un report d'imposition tel que prévu par l'article 150-0 B ter du Code Général des Impôts.



Pour en savoir plus : [realites.com](https://realites.com)

## Contact analystes/investisseurs :

REALITES - Jean-Michel Onillon : +33 2 40 75 50 91 - [comfi@realites.com](mailto:comfi@realites.com)

## Contact presse économique et financière :

CAPVALUE - Gilles Broquelet : +33 1 80 81 50 00 - [info@capvalue.fr](mailto:info@capvalue.fr)

## Contact presse corporate et immobilier

REALITES - Matthieu Maury : +33 6 80 12 29 94 - [m.maury@realites.com](mailto:m.maury@realites.com)

[Rejoignez Utiles en Actions, le Club Actionnaires de REALITES](#)